

Inscriptions en 1^{ère} secondaire – Pour la rentrée de septembre 2020

Comment vous y prendre pour inscrire correctement votre enfant au Collège ?

- 1) Vous complétez le formulaire d'inscription reçu par l'intermédiaire de l'école primaire en précisant notamment le numéro « Fase » de l'établissement secondaire à savoir « **95570** » pour le Collège Sainte-Véronique (DOA) et « **10573** » pour l'implantation.
- 2) **Entre le 10 février et le 6 mars**, vous faites enregistrer le formulaire complété au secrétariat du Collège durant les heures d'ouverture :
 - Lundi : 8.00 – 16.00
 - Mardi : 8.00 – 16.00
 - Mercredi : 8.00 – 12.00 (excepté le mercredi 19/02 de 8.00 à 16.00)
 - Jeudi : 8.00 – 16.00
 - Vendredi : 8.00 – 16.00 (excepté le 6 mars jusqu'à 12.00)

Le formulaire est encodé de façon électronique et les parents reçoivent un accusé de réception.

Matinée spéciale inscription : samedi 15 février de 9h à 12h (avec possibilité de visiter le Collège)

- 3) La confirmation de l'inscription dans notre Collège sera envoyée par la suite par courrier.

Pour toute question, renseignement complémentaire ou rendez-vous personnalisé, n'hésitez pas à prendre contact avec :

M. Tyssens, Directeur (0494/41 86 53) – m.tyssens@sainte-veronique.be

I. Marx, Directrice adjointe (0479/47 82 95) – i.marx@sainte-veronique.be

V. Urbin Choffray, Directrice adjointe (0498/91.45.45) - v.urbin@sainte-veronique.be